

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|--|--|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| <input style="width: 90%;" type="text"/> | <input style="width: 90%;" type="text"/> | <input style="width: 90%;" type="text"/> |

1. Intitulé du projet

Projet d'implantation d'un centre de distribution sur la commune de Beaugency (45 190)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|--|---|
| 1. Installations classées pour la protection de l'environnement b) Autres ICPE soumises à enregistrement. | Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 64 870 m ² . L'entrepôt sera classé sous le régime de l'enregistrement au titre des rubriques 1510 et 4331. |
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement a) Travaux et constructions qui créent une sdp supérieure à 40 000 m ² en zone U | L'établissement sera également déclaré au titre des rubriques 2910, 2925, 4320, 4321 4510 et 4511. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 64 870 m² divisé en 9 cellules dont les deux plus grandes font 8 700 m². Parmi ces cellules, une cellule de 3 248 m² sera dédiée au stockage des produits dangereux. Le bâtiment sera équipé de quatre locaux de charge présentant chacun une surface de 150 m², de locaux techniques de 150m², de bureaux et locaux sociaux de 1 440 m² et d'un poste de garde de 40 m².

Le bâtiment sera implanté sur un terrain de 140 982 m² sur les parcelles cadastrales ZE 341p, 342p, 345p, 350, 355p, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 203 sur la commune de Beaugency.

Ces parcelles sont actuellement non aménagées.

Les dimensions du bâtiment (compris locaux techniques et bureaux) seront : Longueur = 366 m / largeur = 200 m.

La hauteur libre sous poutre minimale du bâtiment sera égale à 11,5 m et la hauteur sous bac moyenne des cellules de stockage sera égale à 13,35 m.

La hauteur au faitage au point haut sera de 13,70 m pour une hauteur à l'acrotère du bâtiment égale à 14,80 m.

L'établissement disposera de deux accès dédiés aux véhicules légers et aux poids lourds.

4.2 Objectifs du projet

Cet établissement est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses. Il est envisagé la présence de marchandises classées sous les rubriques 1510, 1511, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2. Il est également prévu en plus faibles quantités la présence de produits classables sous les rubriques 4320, 4321, 4331, 4510 et 4511. Les marchandises seront stockés dans les 9 cellules dont la superficie sera comprise entre 3 248 et 8 700 m². Les produits dangereux seront stockés dans la cellule de 3 248 m².

D'une manière générale, les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- la réception des produit avec un approvisionnement par poids lourds,
- le stockage de produits dans les neuf cellules de stockage,
- la préparation des commandes ,
- l'expédition des produits par poids lourds.

Dans les neuf cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs. Les neuf cellules de l'entrepôt seront aménagées en zone de stockage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain, et de l'altimétrie prévue pour le bâtiment, des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Des remblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui sera réalisée et que le projet prendra en compte au stade de la conception.

Le chantier durera environ 12 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain,
- construction du bâtiment,
- aménagement des parkings, voiries et réseaux,
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrepôt est destiné à être loué à une ou des sociétés ayant besoin de surfaces d'entreposage et de bureaux.

Son exploitant, la société PARCOLOG GESTION, restera l'exploitant de l'établissement au titre de la législation ICPE.

Elle restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté préfectoral d'autorisation environnementale. En application du Code de l'Environnement, l'établissement sera à enregistrement au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour les rubriques 1510 et 4331. Il sera également soumis à déclaration au titre des rubriques 2910, 2925, 4320, 4321, 4510 et 4511.

L'activité qui sera exercée sur le site consistera en la réception de marchandises par poids lourds, en leur entreposage sur racks, en la préparation de commandes et en leur expédition par poids lourds.

L'activité de l'établissement nécessitera le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

Le bâtiment pourra accueillir environ 120 000 palettes de marchandises combustibles courantes dans neuf cellules de stockage.

L'exploitant intégrera dans ses consignes d'exploitation et dans ses consignes de sécurité les prescriptions de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510.

Le bâtiment sera gardienné par télésurveillance en dehors des heures ouvrées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande d'enregistrement au titre de la législation ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|---|
| Tableau des surfaces plancher : RDC : - Entrepôt : 62 640 m ² - Locaux de charge : 600 m ² - Poste de garde : 40 m ² - Bureaux/locaux sociaux : 1 440 m ² TOTAL SDP = 64 720 m ² Surface des locaux techniques hors SDP : 150 m ² | Les dimensions du bâtiment seront : Longueur = 366 mètres / largeur = 200 mètres |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone Activoire
Rue des Champs Fleuris
45 190 BEAUGENCY

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 47' 39" N Lat. 01° 38' 12" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain d'assiette n'est pas situé dans une ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches du site sont la ZNIEFF de type 2 n°240030651 "La Loire Orléanaise" située à environ 770 mètres à l'Est du site et la ZNIEFF de type 2 n°240031745 "Mares du nord-ouest de la Sologne" située à 5,15 km à l'Est du site. Est incluse dans la ZNIEFF de type 2 "Mares du nord-ouest de la Sologne" une ZNIEFF de type 1 n° 240031743 "Plaine agricole de Villenouan" également située à environ 5,15 km à l'Est du site. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas situé dans une zone montagneuse. |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain d'assiette n'est pas concerné par un arrêté de protection du biotope. La zone couverte par un arrêté de protection du biotope est le site des Sternes Naines et Pierregarin situé à 1,7 km au Sud du terrain PARCOLOG GESTION. Le site du Castor D'Europe à Beaugency qui fait également l'objet d'un APB est lui situé à 2 km au Sud du terrain. |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas situé dans une commune littorale. |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est situé à environ 58 kilomètres au Sud-est du Parc Naturel Régional du Perche et à 80 kilomètres environ du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français. |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le département du Loiret dispose d'un PPBE dont la 3ème échéance 2018-2023 a été approuvée par arrêté préfectoral du 25/12/2018. Le terrain d'assiette n'est pas situé dans une zone concernée par le PPBE. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain d'assiette ne se situe pas dans le périmètre de protection de l'UNESCO. Le terrain d'assiette du présent projet ne se situe pas dans le périmètre de protection d'un monument historique. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas situé dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Beaugency est concernée par un PPRN inondation : le PPRI du Val d'Ardoux qui a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 22/10/1999. Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans un zonage réglementaire du PPRI du Val d'Ardoux. Il n'y a pas de PPRT sur la commune de Beaugency. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain d'assiette du projet n'est pas recensé dans la base BASOL. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Beaugency se situe dans une zone ZRE avec classement des eaux superficielles et souterraines à partir du sol. Le terrain d'assiette se situe sur le bassin versant des Mauves, au dessus de la nappe de Beauce (à partir du sol) et de la nappe du Cénomaniens (-100 m). |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain d'assiette n'est pas situé sur une zone de protection de captage en eau souterraine pour l'alimentation en eau potable. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il y a un site inscrit sur la commune de Beaugency : le parc de la propriété du Colonel Therez, situé à 2 km au Sud du terrain d'assiette du projet PARCOLOG GESTION. |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site NATURA 2000 le plus proche est le site FR2400528 "Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire" situé à environ 800 mètres au Sud-est du site. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il y a un site classé sur la commune de Beaugency : le Vieux pont de Beaugency et ses abords. Le terrain d'assiette du projet est situé à environ 1,3 km au Nord de ce site classé et n'est pas concerné par son périmètre de protection. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le bâtiment sera raccordé sur le réseau public de la commune de Beaugency. Dans le cadre de son activité logistique, le bâtiment n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel et pour l'entretien des locaux. La consommation d'eau pour un effectif de 300 personnes prévu sur le site est estimée à 15 000 l d'eau potable par jour. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'est prévu ni démolition ni évacuation de terres (équilibre déblais/remblais) pendant le chantier. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le chantier de construction nécessitera des apports pour le bâtiment, les voiries et les réseaux. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'implantation ne représente pas d'intérêt au niveau de la faune et la flore. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site NATURA 2000 FR2400528 "Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire" est situé à environ 800 mètres au Sud-est du site. L'absence de corridor écologique, plus que la distance, rend difficile toute communication entre le terrain d'assiette du projet et la zone NATURA 2000. |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Oui, le projet est situé sur une zone U (urbanisée) mais est actuellement un terrain à usage agricole provisoire ce qui engendre la consommation d'espace naturel. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site ne sera pas concerné par des risques technologiques. Il n'y a pas de PPRT sur la commune. On compte 3 ICPE (deux sites autorisés dont 1 SEVESO Seuil Bas et un site enregistré). L'établissement le plus proche du terrain PARCOLOG est le site SEVESO bas BODYCOTE. Il est situé rue des Germines à 150 m au Sud du terrain PARCOLOG. L'arrêté préfectoral du 06/05/13 indique qu'en cas de fuite d'ammoniac il peut y avoir des zones d'effet irréversibles sortant du site au Sud-ouest et au Nord-ouest. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La carte des zones de sismicité en vigueur depuis le 1er mai 2011 indique que la commune de Beaugency est classée en zone de risque 1 (risque de sismicité très faible). La commune de Beaugency est concernée par un PPRN inondation : le PPRI du Val d'Ardoux qui a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 22/10/1999. Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans un zonage réglementaire du PPRI du Val d'Ardoux. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | On envisage que de l'ordre de 160 poids lourds et 300 véhicules légers transitent chaque jour sur le site. Le site PARCOLOG GESTION sera implanté à proximité de l'autoroute A10 qui sera accessible via la RD 918, la RD2152 puis la RD2. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le trafic des poids lourds et des véhicules légers qui transiteront sur le site objet du présent CERFA sera source de bruit. La vitesse des véhicules sera limitée et les moteurs des poids lourds seront à l'arrêt pendant les phases de chargement/déchargement. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site est destiné à accueillir une activité de stockage de marchandises combustibles.</p> <p>Seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Aucun process ni équipement générateur de vibrations ne sont prévus sur le site.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse. Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et des parkings. Il s'agira uniquement d'éclairage dirigés vers le sol pour éviter l'halo lumineux.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>L'établissement ne présentera que peu de risques de pollution atmosphérique.</p> <p>Les seuls rejets atmosphériques seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les échappement des véhicules transitant sur le site, - les gaz de combustion de l'installation de chauffage, - le dégagement d'hydrogène des locaux de charge des batteries. |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le bâtiment n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera uniquement utilisée pour les besoins du personnel.</p> <p>Les eaux usées domestiques de l'établissement seront traitées dans la station d'épuration de BARCHELIN située sur la commune de Travers qui permet le traitement de 11 800 Equivalents Habitants des communes de Beaugency, Travers et Villorceau.</p> <p>Les eaux pluviales de voiries et de toitures seront tamponnées sur la parcelle avant rejet à débit régulé dans le réseau de collecte communal.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Dans le cadre de son activité, le bâtiment objet du présent CERFA n'utilisera pas d'eaux industrielles.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>L'activité logistique qui sera mise en oeuvre dans le bâtiment objet du présent CERFA produira essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation.</p> <p>Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées.</p> |

| | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le présent dossier porte sur la construction d'une plateforme logistique d'environ 64 870 m ² qui sera implantée à proximité de l'autoroute A10. L'entrepôt sera de plain-pied. Le terrain présente une topographie relativement plane. Les façades du projet seront en bardage métallique. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le terrain d'assiette du projet est situé sur une zone U (urbanisée) mais est actuellement un terrain agricole provisoire. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PARIS

le,

18 Mars 2021

Signature



